



HISTOIRES DE SUCCES DU CONSORTIUM ELE_DHQ_AMILS_JCM_PDH LORS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2020 AU MALI

Des élections inclusives et participatives au Mali ? C'est possible !

Quels étaient les défis rencontrés et le contexte ?

Les élections présidentielles, tenues au Mali en 2018 ont enregistré un faible taux de participation estimé à **43,06 %** au premier tour avant de, drastiquement, chuter à **34,54 %** au deuxième tour.

Ce faible taux de participation traduit le manque d'intérêt de plus en plus croissant de la population pour la « chose politique » et l'exclusion ou la marginalisation de certaines catégories sociales. De façon globale, la situation peut s'analyser notamment : par la rupture de confiance due à la corruption et l'achat de conscience des électeurs par la classe politique; le non-respect des promesses de campagne par la classe politique en période de campagnes électorales à l'égard des électeurs ; la faible éducation civique électorale de la population, notamment les jeunes et les femmes sur les enjeux des élections sur leur quotidien et la vie de la Nation...

Dès l'annonce de la convocation du collège électoral pour les élections législatives de 2020, la problématique de la protection des droits de l'Homme en période électorale, l'inclusion et l'égalité participation citoyenne s'est posée aux organisations de défense et de protection des détenteurs de droit.

L'organisation d'élections législatives inclusives, participatives et transparentes de 2020 a été confrontée à plusieurs défis dont les principaux sont : l'inaccessibilité des personnes sourdes aux informations diffusées dans les médias publics ou privés, le manque d'éducation civique électorale pour les personnes à besoin spécifique (personnes sourdes-muettes), les difficultés d'accès au bureau de vote par certaines catégories de personnes (les handicapés physiques); l'exclusion et la marginalisation de certaines catégories de personnes de tout processus sociopolitique dans certaines localités en raison du stigmate d' « esclave par ascendance » ; le faible engouement des jeunes et femmes des milieux ruraux à participer aux élections.

C'est dans ce contexte que les élections législatives ont été organisées avec autant de défis à relever.

Quels sont les mesures qui ont été prises ?

Pour relever les défis identifiés, 04 (quatre) organisations (DHQ-Mali, AMILS, JCM, PDH), bénéficiaires pour certains de l'Appel à Proposition de Projets 001/2018 (APP001/2018) et pour d'autres de l'APP001/2019, qui interviennent sur des thématiques en lien avec les différents défis se sont réunies en Consortium dénommé ELE.

La stratégie d'intervention a porté sur l'initiation d'approches innovantes axées sur l'implication active de toutes les catégories sociales aux élections législatives. Pour cela, l'accent a été mis sur l'Education Civique Electorale ; l'orientation et l'assistance des électeurs ; la sensibilisation sur le respect des gestes barrières ; l'observation électorale inclusive.

- ❖ **Education civique électorale** des personnes handicapées sourdes-muettes en langue des signes dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako sur les élections au cours des campagnes de proximité. En plus des femmes et des jeunes des milieux ruraux ont été sensibilisés sur les élections.



Séance d'éducation civique électorale en milieu sourd-muet



Education civique électorale au sein des groupements de femmes et jeunes en milieu rural



« Je souhaite que même en dehors des élections que vous multipliez les actions d'éducation civique et des droits de l'Homme. Par ce que nous qui sommes dans les villages, nous sommes des animaux. Nous ne connaissons rien, ce qui fait que nous sommes facilement manipulés et renonçons mêmes à nos droits ». Amara DANTE, Chef de village Zégoua – Cercle de Kadiolo (Région de Sikasso)

- ❖ **Orientation et assistance**¹ 105 agents d'orientation et d'assistance citoyenne ont été déployés pour accompagner et assister les personnes vulnérables, âgées, marginalisées et même normale au deuxième tour des élections. Parmi les observateurs, 10 personnes étaient des handicapés sourds-muets, ils orientaient les personnes sourdes-muettes et les autres handicapés dans les centres de vote. Les personnes âgées, les handicapées, les personnes vulnérables et/ou marginalisées étaient accompagnées dans leur bureau de vote, pour les permettre de voter sans difficultés. Les autres électeurs qui ne connaissaient pas leur bureau étaient orientés afin qu'elles puissent voter.



« L'accès au bureau de vote a été difficile pour moi, mais grâce à l'accompagnement des agents d'assistance électoraux, j'ai pu accomplir mon droit et j'en appelle aux autorités de prendre des mesures spécifiques adaptées à nous personnes handicapées lors des élections à venir». **Bengaly Fodé KEITA** (Handicapé physique, artiste plasticien).

- ❖ **Sensibilisation sur le respect des gestes barrières** dans le cadre de la protection contre le Covid-19 par le déploiement d'agent de sensibilisation doté de gel et qui ont veillé sur le respect de la distance sociale dans les centres de vote. Ils ont ainsi tracé des traits au sol à 01 (un) mètre d'intervalle devant les bureaux de vote. Les agents mettaient du gel dans les mains des électeurs à leur entrée dans le centre de vote et à leur sortie du bureau de vote.



Respect des gestes barrières contre le Covid-19

- ❖ **Observation électorale inclusive** : 303 jeunes parmi lesquelles 137 femmes ont été déployés comme observateurs mobiles dans 90 centres de vote pendant les deux tours des élections. Parmi les observateurs, 45 personnes étaient des handicapés sourds-muets et 25 handicapés physiques. Ils ont été déployés dans les cercles de Sikasso, Koutiala, Ségou, Koulikoro, Kati, Kita et Bamako. Dans l'ensemble, les

¹ 67% des handicapés assistés ont affirmés n'avoir jamais été impliqué dans une opération de vote. Si ce n'était pas ces actions, ils n'étaient pas prêts à voter.

observateurs ont été déployés dans 25 communes dont 19 communes rurales de 07 cercles plus le district de Bamako.

Pour le déploiement des observateurs handicapés sourds-muets, une formation spéciale en observation électorale et en observation des violations des droits de personnes handicapées a été faite en langues des signes pendant 03 jours à Bamako. Les participants à cette formation d'observateurs sont venus de Sikasso, Koutiala, Ségou, Koulikoro, Kati, Kita et Bamako. L'observation des élections a été faite à partir d'un logiciel développé par l'équipe technique du Consortium. Ce logiciel a permis de collecter les violations des droits de l'Homme constatées, de les traiter et de les analyser en temps réels. Aussi, il a permis d'avoir des résultats fiables avec la photographie des résultats des bureaux de vote observé.

L'implication des personnes handicapées dans l'observation électorale, notamment les sourds-muets émane de la une volonté du Consortium de mettre en pratique la formule « **Rien pour nous, sans nous. Nous avons tous des droits** ».



Des observateurs électoraux sourds-muets

Qu'est-ce qui a changé ?

Ces différentes actions ont permis de faciliter le vote de 3100 personnes handicapées ou ayant besoin d'assistance malgré que dans 96% de des bureaux vote, l'accès n'était pas facile et qu'aucune disposition n'ait été prise.

Les actions de de sensibilisation et d'accompagnement ont favorisé le vote de 1232 personnes dites « esclaves », dans 15 communes du cercle de DIEMA sans violence, qui n'avaient le droit de voter sans l'aval des « maîtres ».



« Ce qui m'a le plus marqué, c'est votre engagement à faire participer les personnes marginalisées dans le processus électoral. Vous savez l'Etat du Mali, n'a pas les moyens, en cette période si trouble de son histoire de pourvoir à toutes les lacunes, vous vos actions ont permis de combler un grand vide auprès des personnes vulnérables ». Abou DIARRA – Préfet du cercle de DIEMA (région de Kayes)